

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SÉANCE du 20 février 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 février 2025

Compte rendu affiché le 4 mars 2025.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 17

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Yvette BRETONNIER,

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, BONNET Fabrice, RAYNARD Gilles, LOTISSIER Marc, DELORME Marie-Joëlle, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, VERMARE Odile, PERALDO Yves, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Démissionnaires : GAYET Véronique, MAZARD Roger,

Membres excusés : CHALON Gwendoline (pouvoir à Isabelle LOTISSIER), LOISON Thierry

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance en excusant Madame Gwendoline CHALON (pouvoir à Isabelle LOTISSIER) et Thierry LOISON. Il procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h25.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Madame Yvette BRETONNIER.

- **Vote des subventions aux associations,**

Monsieur le Maire présente les propositions de la commission finance, après étude des dossiers présentés par les associations. Il indique qu'il est important d'aider les associations, quelle que soit leur domaine d'intervention car elles font vivre notre Commune, et qu'il faut les soutenir dans leurs actions. Les montants présentés seront inscrits au budget primitif 2025.

Il demande aux élus présents, membres du bureau des associations concernées de sortir de la salle : Madame Marie-Jo DELORME, Monsieur Fabrice BONNET, Madame Sandrine BOINON, Madame Odile VERMARE, Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI. Et le pouvoir de Madame Gwendoline CHALON ne sera pas pris en compte.

Il sollicite l'avis des élus sur les propositions de la commission en détaillant les dossiers présentés. Il expose que les demandes du Hand Ball Club et du Club de Tir sont en attente. Des rencontres seront programmées avec ces deux associations afin d'avoir des précisions sur ces demandes.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des 10 votants les montants présentés (Votant : 10 - Oui : 10 - Non : 0 - Abstention : 0).

	Vote		Vote
ADMR	3 000.00 €	FNACA	300.00 €
Addiction alcool vie (ex vie libre)	300.00 €	Haute Brevenne Foot	3 000.00 €
Amicale Boule	300.00 €	K DANSE	500.00 €
Amicale Laïque	800.00 €	La Fabrik	600.00 €
APEL	800.00 €	La Soleillée	1 000.00 €
AREC	1 100.00 €	Médiathèque La Cour à la Page	4 600.00 €
Ass. Handicapés Monts du Lyonnais	300.00 €	MFR Balan	40.00 €
Association pour la promotion du marché aux veaux	1 000.00 €	MJC La Chamouss	3 000.00 €
Association Sportive du Collège	1 000.00 €	OCCE Ecole Primaire publique	900.00 €
Association de chasse	300.00 €	Samba des Monts	300.00 €
Ciné des Monts du Lyonnais	1 336.00 €	Semons l'avenir Agri Light tour	500.00 €
Classes en 5 -Fête des classes 2025	400.00 €	SLCTA (Tir à l'arc)	2 000.00 €
Comité Municipal des aînés Saint Laurentais	4 000.00 €	Voyages scolaires, ALSH...	5 000.00 €
Total	14 636.00 €	Total	21 740.00 €
	Total général		36 376.00 €

Madame Marie-Jo DELORME, Monsieur Fabrice BONNET, Madame Sandrine BOINON, Madame Odile VERMARE, Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI reviennent en séance.

- Présentation de la signalétique et des acquisitions informatiques pour le Pôle Culturel Municipal,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilles RAYNARD qui présente les caractéristiques et le devis chiffré pour le remplacement de 3 ordinateurs pour la médiathèque La Cour à la Page.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide le devis d'un montant de 1 957.95 euros HT de M. REYNAUD de la Maison de l'Informatique pour l'acquisition de 3 ordinateurs pour la médiathèque La Cour à la Page (Votant : 16 (dont un pouvoir) - Oui : 16 - Non : 0-Abstention : 0).

Il présente également deux équipements pour l'Espace Patrimoine un écran de 16 pouces et une borne interactive.

Après débat, il est décidé de valider le devis de 2 834 euros HT pour l'écran et de repousser l'acquisition de la borne interactive. (Votant : 16 (dont un pouvoir)) - Oui : 16 - Non : 0-Abstention : 0).

Monsieur le Maire informe que la date d'inauguration du Pôle Culturel Municipal a été fixée au 12 avril 2025 à 15h30 au lieu de 11h00.
- Réorganisation du marché forain,**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Odile VERMARE. Elle présente un compte rendu de la réunion de la commission marché forain et expose que les horaires d'interdiction de stationnement et de circulation seront revus et les panneaux devront être modifiés : 6h30-13h30.

Les potelets installés vers le marché fermier étant très souvent enlevés, ils seront désormais verrouillés.

Monsieur le Maire souhaite renforcer la sécurité et notamment interdire les accès Place Neuve. La barrière avenue Croix Sopha -Rue Cour Denis sera remise en place.

Monsieur le Maire expose aussi qu'une nouvelle répartition des emplacements est en cours de réflexion. Le marché forain est l'un des plus importants du secteur et il est nécessaire de réfléchir à son avenir et sa réorganisation.

Madame Odile VERMARE expose son sentiment d'inquiétude face à futur départ en retraite de commerçants non sédentaires et leur possible non remplacement.
- Recherche d'un troisième médecin pour la MSP,**

Monsieur le Maire rend compte de contacts pris avec une société spécialisée pour le recrutement d'un troisième médecin. Mais si la promesse est l'installation d'un médecin sous trois mois, le montant des honoraires demandés est jugé trop important.

Il est décidé de renouveler les recherches et d'activer les réseaux auprès de jeunes médecins nouvellement installés.

- **Proposition de tarif de location de salle pour les associations et de loyer pour des locaux commerciaux,**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Isabelle LOTISSIER. Elle fait part des réflexions de la commission pour des tarifs de location de salle. Il n'existe pas de tarif pour des locations de salle par des associations pour des concours de belote par exemple, pour les stages sportifs d'association de la commune, les tarifs sont à revoir.

Il est donc proposé :

Location de la salle Pierre FRENAY à la journée pour un concours de belote d'association : 120 euros et 15 euros de forfait énergétique,

Location de la salle polyvalente à la journée pour un concours de belote d'association : 180 euros et 25 euros de forfait énergétique,

Stage sportif pour des associations communales pour une journée en semaine : 15 euros.

Stage sportif pour des associations communales pour une journée le dimanche : 25 euros.

Ces tarifs seront mis en place dès le 1^{er} avril 2025.

Il est aussi proposé la gratuité pour les repas non lucratifs des associations (Sainte Barbe...).

Une réflexion est aussi lancée pour le nettoyage de la salle polyvalente lors de manifestations le week-end. La fermeture le lundi pénalise les activités sportives scolaires. Il faudrait trouver une solution pour 7 lundis cette année pour une durée de 1h30 à 3 heures de 7h00 à 10h00.

Le Conseil Municipal valide ces propositions

Monsieur le Maire présente également :

le renouvellement de bail précaire de Mme ALLUT, avocat pour le local occupé rue de Lyon pour un montant de 250 euros par mois et 50 euros de charges.

Le bail précaire avec Mme Virginie JOURNET pour un local dans l'espace 2 de la Maison de santé pour un loyer de 100 euros et 57 euros de charges à compter du 1^{er} avril 2025.

- **Plan de mobilités des territoires Lyonnais proposé par le SYTRAL MOBILITES,**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Marc LOTISSIER de présenter le plan de mobilités du SYTRAL pour le territoire. Il expose que le but est de réduire les trajets en voiture et d'augmenter les déplacements en mode doux et les transports en communs (2ex, 142,143)

Il annonce aussi la mise en ligne de la plate-forme de co-voiturage pour les monts du Lyonnais.

Le Conseil Municipal délibère favorablement sur le plan de mobilités des territoires Lyonnais proposé par le SYTRAL MOBILITES

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole à Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux délégués.

Madame Isabelle LOTISSIER rend compte des travaux de commission pour la préparation du budget.

Madame Yvette BRETONNIER remercie les élus pour leur participation au service du repas des anciens le 15/02/2025.

Monsieur Yvan SIMON rend compte de l'avancement des travaux pour la modernisation de l'éclairage public. La commission urbanisme travaille sur les projets de 2025 : Etude Saint Laurent Horizons 2025- Création de cheminements piétonniers Lotissement du Sud /Le Marion – La Croix Blanche/Le grand cèdre- L'aménagement d'une aire de loisirs à la Salvatière.

Il expose que le PLU a été présenté par Monsieur le Maire lors d'une réunion à Lyon et que les avis des services de l'Etat sont attendus.

Monsieur Ludovic CARRET rend compte des travaux en cours : Local esthéticienne rue de Lyon : les façades vont bientôt être rénovées, l'avancement des travaux dans le local de la Police Municipale, le changement en cours des dalles du plafond du mille-club (plus le changement des luminaires).

Une réunion de la commission bâtiments a eu lieu pour la préparation du budget 2025.

Monsieur Fabrice BONNET prend la parole pour évoquer des ventes très dynamiques sur le marché aux veaux. Et annonce le Congrès de la FMBV à REQUISTAT (Aveyron).

Madame Sandrine BOINON annonce la diffusion de la newsletter, et le travail en cours pour la rédaction de la lettre d'information. Le budget est en cours de rédaction et le travail continue pour le film destiné à mettre en avant la diversité et l'attractivité de l'économie de la Commune : mise en avant des services, des commerces, des activités artisanales mais aussi des marchés. Le tournage est prévu sur 3 jours sur avril et mai 2025.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire informe de la vente du lot n°2 au Lotissement des Terres après renégociation : 79 500 euros TTC et 5 000 euros de frais d'agence. Le Conseil Municipal valide cette proposition. Il annonce aussi la possibilité de vente d'un terrain de 800 m² à détacher d'une parcelle communale sur le bas du lotissement MAPIERRE. Il propose le prix de 130 euros/m² et le conseil Municipal valide cette proposition.

Il informe le Conseil Municipal de la signature des acquisitions de terrains avec M et Mme LOTISSIER pour le contournement Nord.

Il annonce l'inauguration des terrains de tennis et du pumptrack le 21 juin 2025 à 10h30.

Madame Yvette BRETONNIER annonce la porte-ouverte des écoles le 15 mars 2025.

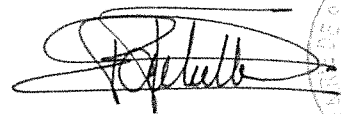
Madame Isabelle LOTISSIER expose que les dossiers d'inscriptions aux Saint Laurent de France sont disponibles en Mairie.

Séances programmées pour 2025 :

27/03/2025 – 24/04/2025 – 22/05/2025 – 19/06/2025 – 24/07/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Maire,



Pierre VARLIETTE

